

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - SIÈGE
Service de l'EAO
05.53.77.23.62
47-eao@cma-nouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le charcutier-traiteur peut exercer son activité en magasin artisanal, en entreprise de charcuterie industrielle, dans une grande surface ou dans la restauration, voire dans l'hôtellerie. Il approvisionne et stocke des matières et des produits. Il réalise, conditionne et présente des produits de charcuterie et de traiteur (des viandes, des poissons crus, des fabrications charcutières et des fabrications traiteurs). Il participe à l'entretien des équipements et au contrôle de la qualité.

Contenu et modalités d'organisation

L'enseignement technologique et professionnel concerne : la connaissance des matières premières et des matériels ; la prévention des accidents ; le stockage des produits ; l'approvisionnement du magasin ; les sciences appliquées aux équipements, à l'alimentation et à l'hygiène ; la connaissance de l'entreprise et de l'environnement économique, juridique et social. Des ateliers d'expression artistique et EPS sont proposés en enseignements facultatifs.

Durées de la formation *840h en cours du jour *2450h en entreprise
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

CAP charcutier-traiteur - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Il existe plusieurs possibilités de poursuite d'études dans la filière charcuterie pour le titulaire de ce CAP. Autres CAP dans la même filière ou BP.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00168844	du 01/09/2020 au 30/06/2022	(47)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CFA DE LA PALME		Non éligible	
00208126	du 01/09/2021 au 30/06/2023	(47)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CFA DE LA PALME		Non éligible	
00258822	du 01/09/2022 au 30/06/2024	(47)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CFA DE LA PALME		Non éligible	
00338469	du 01/09/2023 au 30/06/2025	(47)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CFA DE LA PALME		Non éligible	

00424381

du 01/09/2024 au
30/06/2026

(47)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CFA DE
LA PALME

Non
éligible

